

siste de M. l'abbé P. Patry, de St-Pascal et M. Dionne chez les Sœurs de la Charité, assisté de M. l'abbé. C. Gagnon, professeur au Séminaire.

Le même jour Mgr l'Archevêque conférerait la tonsure à M. l'abbé Ph.-II. Labrecque.

M. l'abbé Raiville, est transféré de la cure de Ste-Germaine à celle de St-Vallier, M. F.-L. Pelletier du vicariat de St-Raymond à la cure de Ste-Germaine. M. l'abbé Pampalon est nommé vicaire à St-Thomas et M. l'abbé B. Dionne, vicaire à St-Raymond. M. l'abbé O. Moisan reste au Grand Séminaire.

Premiers.

Rhétorique.

- | | |
|----------------|----------------------|
| E. Lapointe, | Discours français. |
| | Seconde. |
| E. Taschereau, | Narration française. |
| | Troisième. |
| L. Fortier, | Thème latin. |
| J. Jennings, | } Anglais |
| C. Roy, | |
| E. Plamondon, | |
| | Quatrième. |
| S. Bernard, | Anglais. |
| | Méthode. |
| D. Hardy, | } Version latine. |
| A. Goselin, | |
| | Sixième. |
| H. Simard, | } Exercice français. |
| E. Dorion, | |
| E. Dorion, | Anglais. |
| | Septième. |
| C. Taillon, | Exercice français. |
| | Huitième. |
| A. Myrand, | Exercice français. |

Société Laval.

Les séances qui ont occupé notre Société depuis le 14 octobre, n'ont pas manqué d'intérêt. Fidèle à sa devise : *alere flammam*, la Société a cru devoir encourager d'une manière toute particulière l'étude de notre histoire, foyer immense de dévouement et de patriotisme, où chacun peut puiser, à grands traits, les généreux sentiments qui font la force dans la lutte et la joie dans le triomphe. Elle a voulu établir un concours littéraire dont le sujet sera exclusivement tiré de notre histoire. Un prix sera donné à chacun des meilleurs travaux. Sa Grâce Mgr l'Archevêque a bien voulu nous permettre de désigner ce prix sous le nom de prix Taschereau, en souvenir du premier Directeur de notre Société.

Telle est la matière dont il s'est agi pendant nos dernières séances, et après des délibérations longuement réfléchies, les membres ont définitivement décrété tout ce qui concerne le concours.

Pour la société, elle n'a plus qu'à recevoir les généreux encouragements de

tous nos confrères qui aiment notre histoire et qui désirent favoriser la culture de la saine littérature.

Cultivons et étudions en particulier notre histoire; c'est là que nous retrouvons nos pères, pleins de vie et de gloire, nous parlant par la voix de leurs actes généreux et héroïques. A l'œuvre donc; et quand même il nous faudrait essayer quelques déceptions, ne nous laissons pas décourager car il me semble que le triomphe le plus doux n'est pas d'être couronné après la lutte, mais bien d'avoir combattu avec générosité. D'ailleurs, quelle satisfaction plus grande que celle de raconter les hauts faits de nos pères et de contribuer à répandre leur zèle, leur dévouement, leur âme même dans celles de leurs descendants.

UN MEMBRE.

Leonine Society.

Depuis quelques temps il était question de fonder une nouvelle société bien populaire chez les élèves et particulièrement chez les élèves de la grande-salle. Pourtant, une nouvelle société! N'en avons-nous pas une? Et le vieil adage est toujours là : "Qui trop embrasse mal étreint." Mais entendons-nous.

Cette idée, due au dévouement et à l'initiative de nos supérieurs, ne pourra manquer d'avoir les plus heureux résultats, si chacun veut y mettre du sien et répondre au but que s'est proposé le fondateur de cette nouvelle société. Le voici en deux mots : favoriser la culture de la langue anglaise, la rendre familière à tous ceux qui désirent l'apprendre, telle est la pensée qui a animé Monsieur le Préfet des Etudes en organisant la Société Léonine. Son fondateur n'a pas cru mieux assurer son existence qu'en lui donnant le nom de l'illustre Pontife assis aujourd'hui sur la chaire de Pierre, et dont nous connaissons tous la sincère affection pour la jeunesse, surtout pour la jeunesse studieuse.

A une époque où la langue anglaise est devenue de la plus haute importance et de la plus grande nécessité, il faut qu'elle ait un encouragement tout particulier. Cet encouragement, nous l'avons maintenant dans cette série de séances dont les délibérations, discours, discussions seront faits seulement en anglais.

Jusqu'à ce jour la Société Laval avait tenu à honneur de favoriser elle aussi la langue de Shakespeare, et quoiqu'elle fût essentiellement canadienne française, elle laissait à ses membres liberté complète de faire des travaux dans cette langue. Cette année même, à une de ses premières séances, elle a eu le plaisir d'entendre une discussion anglaise et elle

augurait de là une ère de progrès. Toutefois, puisqu'à l'avenir cette langue participera de droit à sa sœur la Société Léonine. Elle consent volontiers à lui faire partager une part des efforts communs, dans l'espoir que sous l'égide de deux noms si glorieux les deux sociétés marcheront ensemble, étant toutes deux fidèles à la même devise, leur but étant à toutes deux d'être utiles. C'est le souhait que nous osons offrir à la Société Léonine.

L'inauguration de cette société a eu lieu jeudi dernier. Monsieur l'abbé P. O'Leary en est nommé directeur. M. R. Hughes a été élu président; M. F. Corrigan, vice-président et M. J. Barry, secrétaire.

A. G.

Probleme.

M. Jos. Fraser nous écrit de Montréal que relativement à notre dernier problème, X... doit être le père de Z...; notre correspondant a raison.

A nos amis de la petite salle nous posons aujourd'hui la question suivante :

"Une grenouille est au fond d'un puits qui a vingt pieds de profondeur. On demande combien de jours elle mettra à en sortir, en supposant qu'elle monte de cinq pieds pendant le jour et descende de quatre durant la nuit."

Une réparation.

SIMPLE HISTOIRE.

(Suite.)

IV

"Je continuai donc à entretenir ces rapports avec Bijou jusqu'à la fin de nos études professionnelles. Ils ne furent pas interrompus non plus après notre admission à la pratique. Eus-je tort? maintenant même que la lumière s'est faite, je n'oserais l'affirmer. Il me semble plutôt que je ne pouvais alors agir autrement.

"Après tout ce que je viens de vous dire, vous pensez bien que Bijou fut loin d'être un avocat remarquable. Il se rangea de suite parmi ces pauvres praticiens, qui, dépourvus de talent, des connaissances, de la considération et de l'assiduité nécessaires à quiconque veut réussir, végètent misérablement dans leur profession, sans cesse à l'affût des plus mauvaises causes, rebuts de leurs confrères, et soufflant partout la chicane dans l'espoir d'en retirer quelque profit.

"Tel fut Bijou devenu avocat. Mais bientôt découragé, il essaya de se lancer dans la politique. On le vit, aux époques des élections, parcourir les comtes et les paroisses, monter sur les *hustings* et s'efforcer de parvenir à la popularité, faisant sans scrupule de l'hypocrisie et flattant les passions et les préjugés du